

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU LUNDI
2 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six le deux du mois de mars,

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de JOUCAS se sont réunis en mairie de JOUCAS, sur convocation en date du mercredi 25 février 2026, sous la Présidence de Monsieur Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : Mrs et Mmes AUBERT Lucien, EBOLI Laëtizia, GUILLOT Séverine, JEAN Maurice, LAUBRON Olivier, NICOLAS Lionel, PONTET Muriel.

Etaient absents : Mrs. LAUBRON Olivier, POZZO Alessandro, QUEYTAN Laurent, RICHARD Thibaud.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260424-DEL_26_04_02-DE

1. BUDGET COMMUNAL : REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Considérant qu'entre la date limite de mandatement et la date limite de vote des taux des impositions locales, l'assemblée délibérante peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte financier unique, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement ainsi que la prévision d'affectation.

L'instruction comptable M57 prévoit que la reprise des résultats a habituellement lieu après le vote du compte financier unique (CFU) et l'affectation des résultats. Cependant, la commune peut souhaiter reprendre les résultats avant l'adoption du compte financier unique. Cette décision est cette année soumise aux problèmes techniques de la DGFIP pour l'élaboration et la validation du CFU.

La reprise anticipée doit être justifiée par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable) comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION	Prévu	Réalisé
Total des recettes	698.066,00	734.601,37
Total des dépenses	1.143.262,24	678.825,62
Résultat de l'exercice		+ 55.775,75
+/- Résultat antérieur		+ 445.196,24
+/- Résultat antérieur BA 263 suite dissolution	002 reporté	+ 2.815,31
Total résultat antérieur		+ 448.011,55
Résultat total Exploitation 2025	002 RF BP 2026	+ 503.787,30
SECTION D'INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé
Total des recettes	2.081.267,98	1.394.659,28
Total des dépenses	2.604.729,35	1.553.945,07
Résultat de l'exercice		-159.285,79
+/- Résultat antérieur		+ 523.461,37
+/- Résultat antérieur BA 263 suite dissolution	001 reporté	+2.721,42
Total résultat antérieur		+ 526.182,79
Résultat total Investissement 2025	001 RI BP 2026	+ 366.897,00
- Restes à réaliser dépenses		- 105.410,51
+ Restes à réaliser recettes		+ 101.340,80

- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2025 (étab

Il est rappelé que suite à la dissolution du budget annexe « Le Bistrot de Joucas » qui a été réintégré dans le budget principal de la commune, les résultats de ce dernier ont été aussi repris.

Résultat Global de la section de fonctionnement 2025	503.787,30
Solde d'exécution de la section d'investissement 2025	366.897,00
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2025	- 4.069,71
Besoin de financement de la section d'investissement	0
Couverture du besoin de financement 2026	0
Solde du résultat de fonctionnement (après affectation en réserves)	503.787,30

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. En tout état de cause, la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du CFU 2025.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 comme énoncée ci-dessus.**

2. VOTE DES ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2026

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la liste des subventions ci-dessous à allouer pour 2026 aux associations communales et autres organismes privés ou publics :

Article	Désignation	Montant voté	Mode de règlement
65748	Association 3ème âge	375,00	Virement
65748	Comité des Fêtes	8 100,00	Virement
65748	Association les Coureurs la Falaise	800,00	Virement
65748	Coopérative scolaire	300,00	Virement
65748	Association parents élèves	500,00	Virement
65748	Association Lire à Joucas	150,00	Virement
65748	Association les Amis de l'Eglise Joucas	3 000,00	Virement
65748	Amicale Bouliste LIOUX MURS JOUCAS	775,00	Virement
65748	ADMR GORDES	700,00	Virement
65748	Festival des Cinémas d'Afrique	500,00	Virement
65748	La Strada	600,00	Virement
65748	Société de chasse la Vigilante	75,00	Virement
65748	Association Cadets Résistance Gordes	50,00	Virement
65748	Luberon Nature	30,00	Virement
65748	Amicale Donneurs Organes	30,00	Virement
65748	Amis hôpital de GORDES	25,00	Virement
65748	Amicale Pompiers de GORDES	50,00	Virement
65748	Association Pres'age	50,00	Virement
65748	Sorties scolaires Occe 84	450,00	Virement
TOTAL		16 560,00 €	

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**
- **DECIDE d'allouer aux associations communales et autres organismes publics ou privés le montant des subventions conformément à la liste ci-dessus pour l'exercice 2026,**
 - **PRECISE que la somme d'un montant de 16.560,00 €, représentant le total de ces subventions, sera inscrite au budget primitif 2026, compte 65748.**

3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2026 concernant la commune.

Ce document, dont un exemplaire a été adressé en temps utile à chacun des conseillers municipaux, présente une balance générale comme suit :

FONCTIONNEMENT		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement Votes au titre du présent budget	1.216.299,30	712.512,00
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent		
	002 résultats de fonctionnement reporté		503.787,30
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1.216.299,30	1.216.299,30
INVESTISSEMENT		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement Votes au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1.414.311,24	1.051.483,95
REPORTS	Restes à réaliser (R.A.R) de l'exercice précédent (2)	105.410,51	101.340,80
	001 solde d'exécution de la section investissement reporté		366.897,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1.519.721,75	1.579.721,75
TOTAL DU BUDGET DE LA COMMUNE		2.736.021,05	2.736.021,05

Par ailleurs, en adoptant le référentiel M57, les entités publiques locales peuvent bénéficier de nouvelles mesures d'assouplissement sur le plan budgétaire, notamment en matière de fongibilité des crédits. En effet, les assemblées délibérantes peuvent désormais déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre.

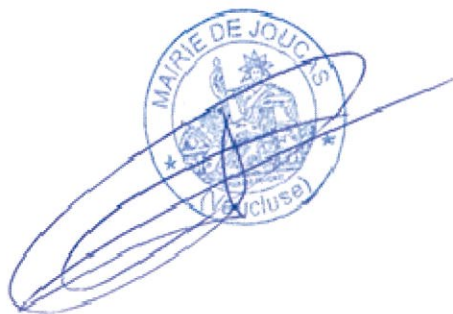
L'article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales prévoit que : « dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

- Le Conseil Municipal à l'unanimité,**
➤ **VOTE le budget primitif de la commune 2026 comme ci-dessus.**

La séance est levée à 19 h36.

Le Maire,

Lucien AUBERT



La Secrétaire de Séance,

Muriel PONTET

A blue ink handwritten signature, which appears to be 'Muriel Pontet', written over the printed name.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260424-DEL_26_04_02-DE